CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E74597** **VALABLE JUSQU'AU** **28/11/2027**

ÉDITÉ LE 06/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1988

Raison sociale : LEFEVE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/09/2025

Capital : 99 500

ZI LE VIGNEAU
ZONE INDUSTRIELLE LE VIGNEAU
2 RUE GUSTAVE EIFFEL
37370 SAINT-PATERNE-RACAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS

Siret : 348 268 475 00046

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 221649

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001526437/0

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 48695696

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 02 47 29 23 38 **Fax :** 02 47 29 34 20

Portable : 06 70 57 72 98

Responsabilité légale :
LEFEVE DIDIER PRÉSIDENT

Site Internet : https://groupe-lefeve.fr/

E-mail : contact@groupe-lefeve.fr

Effectif moyen : 56 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 7 532 065 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7112	Calorifugeage (Technicité confirmée)	56	29/11/2023
7113	Calorifugeage (Technicité supérieure)		16/01/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/11/2026 10:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.